

Sections Linguistiques Spécifiques
ABIBAC, BACHIBAC, Section Internationale Britannique

Sections Linguistiques Non Spécifiques
*Sections Européennes Allemand, Espagnol
Section Européenne Renforcée Anglais.*

Synthèse

Les fiches pratiques du Lycée International Jeanne d'ARC



Sections binationales			Section Internationale			Sections linguistiques spécifiques (substitution au tronc commun)		
ABIBAC	BACHIBAC	Section Internationale Britannique	SEconde	SELO Allemand SELO Espagnol	SELO Renforcée Anglais	Sections Européennes Allemand et Espagnol - Section Européenne Renforcée Anglais		
Disciplines	Histoire-Géographie + Langue et Littérature	Langue et Littérature (jusqu'à la session 2023) / Histoire-Géographie + Langue et Littérature + Connaissance du Monde (à compter de la session 2024)	Histoire-Géographie + Histoire et Littérature jusqu'à la session 2023) / Histoire-Géographie + Langue et Littérature + Connaissance du Monde (à compter de la session 2024)	Histoire-Géographie	Histoire-Géographie	Histoire-Géographie Mathématiques SVT	Histoire-Géographie Mathématiques SVT	Histoire-Géographie Mathématiques SVT
Evaluation	Substitution aux épreuves du tronc commun	Substitution aux épreuves du tronc commun	Substitution aux épreuves du tronc commun	Epreuve spécifique	Epreuve spécifique			
Diplôme	Double diplôme (Baccalauréat français + diplôme pays partenaire)	Baccalauréat Français International (à compter de la session 2024)	A compter de la session 2024 (entrée en classe de Première à partir de la rentrée 2022) :	une moyenne sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale) égale ou supérieure à 12 sur 20 en langue vivante (langue de la section) ; ET une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue de la section, acquis au cours de la scolarité en section européenne.	Les candidats au baccalauréat français international passent une épreuve orale spécifique en langue vivante A dans l'enseignement intitulé « connaissance du monde » pendant l'année de terminale. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 20, Les notes de contrôle continu de langue vivante A pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique portant sur la langue et la culture du ou des pays où est parlée cette langue vivante A, affectée du coefficient 10 et une interrogation orale en langue vivante A, affectée du coefficient 10.	Les notes de contrôle continu de langue vivante A pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique portant sur la langue et la culture du ou des pays où est parlée cette langue vivante A, affectée du coefficient 10 et une interrogation orale en langue vivante A, affectée du coefficient 10.		
Evaluation au Baccalauréat 2023	(Pour la sections Bachibac, la moyenne des notes obtenues est affectée d'un coefficient 15.) (Pour la section Abibac, le coefficient 15 est affecté à la note obtenue à la seule partie écrite.)	Les épreuves de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique (coefficient 15) comportant une partie écrite et une partie orale. (Pour la sections Bachibac, la moyenne des notes obtenues est affectée d'un coefficient 15.) (Pour la section Abibac, le coefficient 15 est affecté à la note obtenue à la seule partie écrite.)	Les épreuves de contrôle continu en histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu (coefficient 15).					
Horaires 2022-2023								
Seconde	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 4 heures Littérature : 4 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	A compter de la rentrée 2022 : Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures Connaissance du Monde : 2 heures	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure
Première	Histoire-Géographie : 4 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures						
Première STMG								
Terminale	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures		A compter de la rentrée 2023 : Histoire-Géographie : 6 heures Littérature : 4 heures Connaissance du Monde : 2 heures	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure	Histoire-Géographie dans la langue de la section : 1 heure
Terminale STMG								
Recrutement								
Attention admission sélective :								
L'admission dans toutes les sections Linguistiques Spécifiques et non Spécifiques (Sections Européennes Allemand et Espagnol et Section Européenne Renforcée Anglais) est soumise à une sélection effectuée par un jury en fonction du niveau scolaire des élèves candidats.								
Admission	Oral au cours de la classe de Troisième + dossier	Oral + écrit au cours de la classe de Troisième + dossier			Dossier de candidature			
Entrée en classe de Première	Oui sur entretien + dossier	Oui sur entretien + dossier			Oui sur dossier			
Taux de réussite aux examens					NR (se reporter aux taux de réussite par série)			

